



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E2067

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2024

ÉDITÉ LE 20/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/12/1986

Forme juridique : SAS

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 1987B8000Z

Siret : 339 912 941 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8201942

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2675863

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2675729

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/04/2023

Raison sociale : MENUISERIE DU HAUT VIVARAIS

14 AVENUE DANIEL MERCIER
07100 ANNONAY

Téléphone : 04 75 67 96 96

Fax : 04 75 67 05 94

Portable :

Site Internet :

E-mail : m-h-v@m-h-v.fr

Responsabilité légale :
MATHEVET HUBERT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/03/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.